



Sort de la mission d'expertise, lorsque survient une procédure collective à l'encontre d'une des parties

Mardi 10 mars 2020 de 17h à 20h

Dans les locaux de la
**Maison de la Vie Associative – Entrée par la Rue Eugène Wiet - Reims
Salle 105**

L'inscription comporte la participation à la formation, au dîner,
La remise d'un livret pédagogique et une attestation de formation.

Bulletin à renvoyer avant le 02 mars 2020 avec le chèque d'inscription à :
**Compagnie des Experts - Maison de la vie associative - Boîte aux lettres 214/31
122 bis rue du Barbâtre 51100 Reims**

Sort de la mission d'expertise lorsque survient une procédure collective à l'encontre d'une des parties

Mardi 10 mars 2020 de 17h à 20h (accueil à partir de 16H45)
Maison de la Vie Associative – Entrée par la rue Eugène Wiet à Reims

Nom, prénom :

Spécialité :

Courriel :

Question que vous souhaiteriez voir aborder :

Vous êtes membre de la Compagnie et joignez un chèque de :	Formation seule	35 € <input type="checkbox"/>
	Formation et dîner	75 € <input type="checkbox"/>
Vous n'êtes pas membre de la Compagnie et joignez un chèque de :	Formation seule	55 € <input type="checkbox"/>
	Formation et dîner	95 € <input type="checkbox"/>